

Boucle du Bois des Dames à Saint-Quentin-de-Caplong



Visorando



Randonnée n°34353608

Une randonnée proposée par Office de Tourisme du Pays Foyen

Boucle accessible aux randonneurs débutants qui souhaitent découvrir les paysages vallonnés de Saint-Quentin-de-Caplong. Cette boucle emprunte une partie du tronçon du GR® 654 ainsi qu'une partie de la Voie de Vézelay vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Tout au long du chemin, on observe un paysage vallonné et varié longeant ruisseaux et châteaux viticoles.

Durée :	3h15	Difficulté :	Facile
Distance :	10,65 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	65 m	Activité :	À pied
Dénivelé négatif :	72 m		
Point haut :	109 m	Commune :	Saint-Quentin-de-Caplong (33220)
Point bas :	68 m		

Description

Vous pouvez laisser votre voiture sur le parking de la salle des fêtes juste à côté de l'épicerie communale. Le panneau de départ de la Boucle du Bois des Dames se fait juste à côté de l'église.

(D) Décrivez ici les instructions à partir du départ.

Point 1 : laissez la mairie sur votre gauche, puis longez le mur de l'église, vous verrez le premier panneau vous indiquant la route à suivre.

Point 2 : Prenez à droite à la croix de mission puis encore à droite, suivez le jalonnement.

Point 3 : Vous pénétrez dans le Bois des Dames

Point 4 : A la sortie du bois puis du chemin, attention le poteau est caché par le panneau de limitation de vitesse, prendre à gauche puis encore à gauche en direction d'Eynesse.

Point 5 : Observez sur votre droite le Château Langalerie qui est une ancienne maison de noble. Aujourd'hui propriété viticole.

Point 6 : prendre la petite route sur votre droite - poteau à côté du grand panneau directionnel puis prendre à gauche sur le chemin le long des vignes.

Point 8 : Attention ne pas suivre le Chemin de St Jacques - tournez à gauche

Point 9 : Attention traversée de la route D128, prendre direction Eynesse.

Point 10 : dans le virage prenez le chemin à gauche qui longe les vignes

Point 11 : A la fin du chemin en cailloux/terre ne suivez pas la courbe mais continuez tout droit pour rejoindre au loin la grand pylône électrique

Point 12 : tournez à droit après la ligne électrique

Point 13 : tournez à gauche pour passer au milieu des vignes / passage privé

Point 14 : à la fin du chemin tournez à gauche - attention le panneau est dégradé et dans le fossé mais visible

Point 15 : continuez tout droit

Point 16 : Château Le Mayne - propriété viticole

Point 17 : prenez à gauche en longeant les bois

Point 18 : à la fin du chemin sur votre gauche les Chambres d'hôte la Girarde - Prenez à gauche puis de suite à droite en direction de Le Pelletan

Point 19 : au croisement prendre à droite direction Bérard

Point 20 : au croisement prendre à gauche direction Bourasson

Point 21 : Attention ne suivez pas le balisage car c'est de nouveau le point

Points de passages

D/A Point de départ - Eglise Saint-Quentin (Saint-Quentin-de-Caplong)

N 44.783532° / E 0.131° - alt. 90 m - km 0

1 Mairie - Mairie de Saint-Quentin-de-Caplong

N 44.783802° / E 0.131074° - alt. 90 m - km 0.03

2 La croix de Mission

N 44.788714° / E 0.126551° - alt. 70 m - km 0.78

3 Bois des Dames

N 44.789221° / E 0.129296° - alt. 76 m - km 1.01

4 Chemin de St Jacques en même temps

N 44.788216° / E 0.140542° - alt. 103 m - km 2.03

5 Château Langalerie

N 44.790472° / E 0.142899° - alt. 104 m - km 2.35

6

N 44.794685° / E 0.142352° - alt. 105 m - km 2.84

7

N 44.794863° / E 0.142643° - alt. 104 m - km 2.87

8

N 44.805085° / E 0.153163° - alt. 88 m - km 4.39

9

N 44.807866° / E 0.145925° - alt. 76 m - km 5.06

10

N 44.809107° / E 0.145452° - alt. 76 m - km 5.21

11 Attention manque panneau ? Continuer tout droit

N 44.809033° / E 0.142422° - alt. 81 m - km 5.45

12 Tourner a droite

N 44.80927° / E 0.140547° - alt. 86 m - km 5.68

13

N 44.810143° / E 0.138105° - alt. 82 m - km 5.89

14 Panneau dans le fossé


N 44.808672° / E 0.137249° - alt. 84 m - km 6.08

de départ de la boucle ! Continuez tout droit. Au panneau stop tournez à gauche pour prendre la direction de la Mairie.

Continuez tout droit puis vous retrouverez l'église puis la mairie.

(D/A) arrivée

La description doit s'achever par la référence au point d'arrivée : **(A)** pour une randonnée en ligne, **(D/A)** pour une boucle.

- **15 Continuez tout droit**
N 44.809373° / E 0.13452° - alt. 85 m - km 6.32
 - **16 Château Le Mayne**
N 44.809857° / E 0.132326° - alt. 73 m - km 6.51
 - **17**
N 44.809904° / E 0.132015° - alt. 71 m - km 6.54
 - **18 Chambre d'hôtes la Girarde**
N 44.804934° / E 0.132355° - alt. 79 m - km 7.18
 - **19 A droite direction Berard**
N 44.795734° / E 0.135852° - alt. 101 m - km 8.38
 - **20 A gauche**
N 44.796315° / E 0.129091° - alt. 102 m - km 8.94
 - **21 Balise porte a confusion**
N 44.788623° / E 0.125967° - alt. 68 m - km 9.9
 - **22 Manque totalement de balisage sur le route vers St Quentin de Caplong**
N 44.788427° / E 0.126008° - alt. 68 m - km 9.93
-  D/A Arrivée - Mairie de Saint-Quentin-de-Caplong**
N 44.783852° / E 0.131061° - alt. 90 m - km 10.65

Informations pratiques

N'hésitez pas à vous arrêter l'épicerie communale ou vous pourrez déguster une gourmandise ou découvrir le patrimoine local.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-34353608>

En savoir plus : Office de Tourisme du Pays Foyen - 102 rue de la République 33220 Sainte Foy la Grande

Tel : 0557460300 - Email : tourisme@paysfoyen.fr - Site internet : <http://www.tourisme-dordogne-paysfoyen.com/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



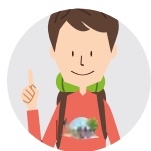
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

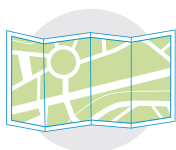
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



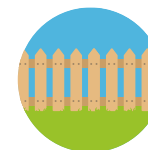
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.